

NEUVIÈME ANNÉE. VOLUME XVII, No 2

Samedi 10 Janvier 1891

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE

MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1448, B. P.



Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

IMPRIMERIE "SEMAINE RELIGIEUSE"

DE LA

Livres, Factums, Pamphlets, En-Tetes de Compte,
Cartes d'affaire, Lettres Funéraires, etc.

SPÉCIALITE : Ouvrages pour fabriques, collèges, couvents, souvenirs d'ordination, images funéraires, etc. Exécutés promptement et à bas prix.

191 et 193, RUE ST-URBAIN, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 " à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec **Vin de Table** de première qualité.

Satisfaction garantie Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang),

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

NOUVEAUX RESSORTS DE PORTE " ECLIPSE "

Ferment les portes même les plus lourdes sans bruit. RASOIRS dit " Surveyer " garantis, prix \$1.25. SERRURES de sûreté, CLANCHES en cuivre ou en bronze, CADENAS inrochetables, VERROUX, etc. COUTELLERIE, ARGENTERIE, PATINS, etc., chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD.

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude " BEAU-RE " pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourrel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.

120, RUE ANNE, - MONTREAL

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

| | | | |
|----------|----|---------|--|
| DIMANCHE | 11 | JANVIER | — St-Pierre à Montréal. |
| MARDI | 13 | " | — St-Clément à Beauharnois. |
| JEUDI | 15 | " | — St-Sauveur. |
| SAMEDI | 17 | " | — Asile des Srs Grises, St-Henri à Montréal. |

FETES DE LA SEMAINE

| | | | |
|----------|----|---------|--|
| DIMANCHE | 11 | Janvier | — 1 ^{er} Ev. Dim. dans l'Oct., sem. |
| LUNDI | 12 | " | — De l'Octave, semid. |
| MARDI | 13 | " | — Oct. de l'Épiphanie, doub. |
| MERCREDI | 14 | " | — S. Hilaire, E. D., doub. |
| JEUDI | 15 | " | — S. Paul l'Érmite, C., doub. |
| VENDREDI | 16 | " | — S. Marcel, P. M., semid. |
| SAMEDI | 17 | " | — S. Antoine, Abbé, d. |

OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE, 11. — Lecture au prône du décret du saint Concile de Trente concernant les mariages clandestins, et de celui du cinquième Concile de Québec sur les mariages mixtes.

Cathédrale — Dimanche le 11, à 7h. du soir, prières de l'Archiconfrérie, sermon et salut.

Notre-Dame. — Dimanche le 11, après vêpres procession de la confrérie du Scapulaire du Mont-Carmel.

DIMANCHE, 11. — Solennité du Titulaire de St-Adèle. Fête du Titulaire du Saint Nom de Jésus.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. l'abbé J. M. Emard.
 { M. l'abbé P. N. Beuchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1891. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des huit années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix : \$8.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

9^{me} Année.

SAMEDI, 10 JANVIER 1891.

Vol. XVII, No 2.

SOMMAIRE :

I. Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie. — II. Lettre de Sa Sainteté le Pape Léon XIII aux évêques du monde catholique sur l'abolition de l'esclavage, suite et fin. — III. Monseigneur Labelle. — IV. Les grives du petit paysan. — V. La Révérende Mère St-Bernard. — VI. Les cinq miettes de la table du Maître. — VII. Echos de Rome. — VIII. Chronique. — IX. Bibliographies. — X. Décès.

DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ÉPIPHANIE

« Hérode se troubla ainsi que toute la ville de Jérusalem, (S. Math., II.) »

I. Si les Juifs attendaient le Messie, pourquoi se troublaient-ils avec Hérode, au bruit des événements de Bethléem ? Subjugués par l'esprit du mal, ils craignaient la lumière de Dieu, comme l'œil débile craint l'éclat du jour. Il en est ainsi de tous ceux qui ont une mauvaise conscience ; ils redoutent les influences qui pourraient les réveiller ou les éclairer. Le seul aspect d'un ministre de Jésus Christ jette le trouble dans les esprits ténébreux ; et autant les mages ont mis d'empressement à rechercher la voie du salut, autant ces esprits futiles et coupables s'empressent de la fuir. Ils veulent rester en possession d'eux-mêmes et de leurs plaisirs, jouir de leur indépendance, vivre à leur gré, se soustraire à toute espèce de joug et de gêne ; ils évitent toute rencontre, toute parole, tout souvenir qui porterait atteinte à leur fausse tranquillité ; et ils s'inquiètent des choses qui devraient les réjouir et les édifier.

C'est pour nous préserver de ce malheur que Notre-Seigneur a dit à tous : *Celui qui aime sa vie en ce monde la perdra, et celui qui renonce à sa vie propre la sauvera.*

II. Comprenons la sainte allégresse des rois d'Orient quand ils retrouvent, au sortir de Jérusalem, l'étoile bénie qui les guide jusqu'au berceau du Dieu d'amour. Cette céleste lumière leur est d'autant plus précieuse qu'ils lui étaient demeurés fidèles, alors même qu'ils l'avaient perdue de vue. Aussi leur foi obtient la plus désirable des récompenses. Ils contemplent les traits de Jésus et de Marie ! Ils sont inondés de joie. Cette suprême consolation n'est accordée qu'à ceux qui, à l'exemple des mages, persévèrent dans la voie de Dieu, nonobstant les peines, les obscurités, les combats, les fatigues ; et qui, au milieu des épreuves de tous genres, conservent un cœur plein de courage et d'espérance.

Heureux ceux qui remportent la victoire ! Le Seigneur les nourrira d'une manne cachée et leur fera goûter ses délices.

LETTRE.

DE SA SAINTETE LE PAPE LEON XIII

AUX ÉVÊQUES DU MONDE CATHOLIQUE

SUR L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

(Suite et fin).

Déjà plusieurs hommes apostoliques, comme des soldats d'avant-garde de Jésus-Christ, ont abordé ces régions et y ont répandu non seulement leur sueur, mais aussi leur vie pour le salut de leurs frères. Mais *la moisson est abondante et peu nombreux sont les travailleurs* ; c'est pourquoi il faut que d'autres, en grand nombre, sous l'action du même esprit de Dieu, sans craindre aucun péril, aucune difficulté, aucun labeur, s'en aillent vers les régions où s'exerce ce honteux commerce, pour porter

à leurs habitants la doctrine de Jésus-Christ unie à la vraie liberté,

Mais l'entreprise d'une si grande œuvre réclame des ressources égales à ses proportions. Car ce n'est pas sans de grandes dépenses qu'on peut pourvoir à l'établissement des missionnaires, aux frais de longs voyages, à la mise en état des maisons, à la construction et à l'ornementation des églises et aux autres nécessités du même genre ; toutes ces dépenses devront être supportées durant quelques années, jusqu'à ce que, dans les lieux où ils se seront établis, les prédicateurs de l'Évangile puissent se suffire avec leurs propres moyens.

Piùt à Dieu que Nos ressources fussent suffisantes pour Nous permettre d'assumer cette charge ! Mais, puisque l'état de détresse où Nous sommes s'oppose à cette réalisation de Nos vœux, Nous vous adressons un appel paternel, à vous, Vénérables Frères, à tous les autres évêques et à tous les catholiques, et Nous recommandons à votre charité comme à la leur une œuvre si sainte et salutaire. Nous souhaitons, en effet, que tous y participent, fût-ce par la plus légère aumône, afin que, répartie entre plus de monde, la charge soit plus facile à porter pour chacun ; afin aussi que la grâce de Jésus-Christ, dont il s'agit d'étendre le règne, se répande sur tous et qu'à tous elle apporte la paix, le pardon des péchés et tous les dons de choix.

C'est pourquoi nous établissons que, chaque année, au jour et dans tous les lieux où l'on célèbre la fête de l'Épiphanie du Seigneur, une quête sera faite pour venir en aide à l'œuvre dont Nous venons de parler. Nous avons choisi entre les autres, cette solennité parce que, comme vous le comprenez très bien, Vénérables Frères, c'est en ce jour que le Fils de Dieu s'est premièrement révélé aux nations en se faisant voir aux Mages qui, à cause de cela, ont été heureusement appelés par saint Léon-le-Grand, Notre prédécesseur, *les pères de notre vocation et de notre foi*. Aussi Nous avons bon espoir que Notre-Seigneur Jésus-Christ, touché de la charité et des prières de ses fils qui ont reçu la lumière de la vérité, illuminera semblablement par la révélation de sa divinité cette partie si malheureuse du genre humain, et qu'il l'arrachera au bourbier de superstition et à la condition misérable où, dans l'abjection et l'abandon, elle est depuis si longtemps plongée.

C'est en outre Notre volonté que l'argent recueilli au jour in-

diqué dans les églises et les chapelles soumises à votre juridiction soit envoyé à Rome, à la Sacrée-Congrégation de la Propagande. C'est à celle-ci qu'il appartiendra de partager ces offrandes entre les missions qui sont ou seront installées dans les régions de l'Afrique *principalement pour y détruire l'esclavage*; et la règle de la répartition sera que l'argent provenant de nations ayant leurs missions catholiques pour la libération des esclaves, ainsi que Nous l'avons dit, soit appliqué à soutenir et à aider ces missions. Quant au reste des aumônes, il sera distribué avec un sage discernement entre les missions les plus pauvres par la même Sacrée-Congrégation, qui est au courant de ses besoins de ces missions.

Nous ne saurions douter que le Dieu riche en miséricorde n'accueille avec bonté les vœux que Nous formons pour les malheureux Africains, et que vous, Vénérables Frères, vous ne donniez avec empressement votre zèle et vos efforts pour qu'ils soient pleinement accomplis. De plus, Nous avons confiance que ce secours temporaire et particulier, apporté par les fidèles pour faire disparaître la tache d'un trafic inhumain et pour soutenir les messagers de l'Évangile dans les lieux où ce trafic existe, n'amènera aucune diminution dans la libéralité avec laquelle ils ont coutume d'aider les missions catholiques en versant leurs offrandes à l'œuvre fondée à Lyon sous le nom de *Propagation de la Foi*. Cette œuvre salutaire, que Nous avons déjà recommandée à la sollicitude des fidèles, aujourd'hui encore Nous saisissons l'occasion de l'honorer par un nouvel éloge, en exprimant le désir qu'elle étende au loin sa bienfaisance et qu'elle jouisse d'une florissante et heureuse prospérité.

En attendant Nous vous donnons très affectueusement la bénédiction apostolique, à vous, Vénérables Frères, ainsi qu'au clergé et aux fidèles confiés à votre vigilance pastorale.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 20 novembre de l'année 1890, la treizième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

Donnez ! pour être aimés du Dieu qui se fit homme,
 Pour que le méchant même en s'inclinant vous nomme,
 Pour que votre foyer soit calme et fraternel.
 Donnez ! afin qu'un jour, à votre heure dernière,
 Contre tous vos péchés, vous ayez la prière
 D'un mendiant, puissant au ciel !

VICTOR HUGO.

MONSEIGNEUR LABELLE

Monseigneur Labelle s'était rendu à St Jérôme pour la fête de Noël. Il y avait entendu les confessions une partie de la nuit et célébré la sainte messe. Qui eut alors pensé qu'il y exerçait le ministère pour la dernière fois ?

Il était retourné à Québec pour quelques jours seulement, car il voulait revenir à St-Jérôme passer le premier de l'an au milieu de ses paroissiens et près de sa mère qu'il aimait tant ?

Hélas ! que sont tous nos projets même les plus modestes, et comment pouvons-nous dire ce que nous ferons demain.

A Québec, une maladie qui le faisait souffrir depuis longtemps mais dont il ne s'occupait guère s'est aggravée tout à coup. Deux opérations furent jugées nécessaires. Opérations, soins les plus enpressés de la science, dévouement des amis, tout fut inutile, Mgr Labelle mourait dimanche matin.

La nouvelle transmise à Montréal par le téléphone a pu être communiquée à la grand'messe dans presque toutes les églises de la ville. Bien des prières furent donc faites à la fois pour le repos de l'âme que Dieu venait d'appeler à lui.

Mgr Antoine Labelle, protonotaire apostolique et curé de St-Jérôme, était né à Ste-Rose, comté de Laval, le 24 novembre 1834. Il fit ses études au petit séminaire de Ste-Thérèse et fut ordonné prêtre en 1856 par Mgr Pinsonnault. Il était curé de St Jérôme depuis 1868.

Que dirons nous de lui ?

Il aimait passionnément son pays, et mit sans cesse au service de cet amour les facultés peu ordinaires et la prodigieuse activité dont il était doué.

Il a été, on peut dire, le fondateur de plusieurs paroisses et ce sont des œuvres qui comptent devant les hommes et devant Dieu.

La ville de St-Jérôme lui doit en grande partie d'être ce qu'elle est aujourd'hui.

On l'a surnommé avec justice l'apôtre de la colonisation et c'est le titre qu'il garde.

de la foi catholique et l'expansion de la nationalité canadienne-française dans le Nord, tel était son rêve : l'amour de la religion et l'amour de la patrie étaient inséparables dans son cœur.

Dans la vie tourmentée qu'il menait, comment trouvait-il le temps de lire et d'étudier ? C'était son secret ; mais il suffisait de converser quelques instants avec lui pour voir qu'il était étonnamment renseigné sur les plus importantes questions et les plus graves problèmes.

Il avait une foi ardente et naïve en même temps : une foi d'enfant, et il ne craignait pas de la faire voir en toute circonstance, et de la défendre au besoin. Quand on lui demandait un jour à Paris quels étaient au Canada les gardiens de l'ordre et de la paix, il répondait aux applaudissements de ses auditeurs : « Les commandements de Dieu et de l'Eglise. »

Sa charité était inépuisable. Il donnait tout, jusqu'à l'argent qu'il reçut un jour pour acheter une soutane dont il avait besoin.

Sa mort a été des plus pieuses. Quand on l'eut prévenu qu'il n'y avait plus d'espoir il n'exprima qu'un regret : celui de ne pas pouvoir dire un dernier adieu à sa vieille mère.

Pour tout le reste il fit généreusement à Dieu son sacrifice : pas une parole amère, pas une plainte.

Il eut le *fiat* sur les lèvres comme il l'avait dans le cœur.

Il s'empressa de demander son confesseur, reçut pieusement les derniers sacrements, puis prenant d'une main son chapelet et de l'autre son crucifix : « Avec Notre-Seigneur et la Sainte Vierge, dit-il, que craindrais je ? »

Il garda jusqu'à la fin sa connaissance parfaite et ces beaux sentiments de résignation et de confiance chrétienne.

Aujourd'hui les journaux discutent et jugent — chacun à son point de vue — la carrière politique de Mgr Labelle. Pour nous, ses frères dans le sacerdoce, nous n'en voulons rien dire. Nous aimons mieux nous rappeler les œuvres de zèle qu'il a accomplies, la foi ardente dont il a donné tant de preuves, l'amour filial qu'il eut toujours pour la sainte Eglise, et en présence de sa belle mort nous répétons la parole si pleine d'espérance et de consolation de nos saints Livres : « Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur ! »

LES CINQ MIETTES DE LA TABLE DU MAÎTRE

(Pour la Semaine Religieuse).

Je suis un petit chien sous la table du Maître,
Je n'ose requérir le pain de ses enfants ;
Mais Jésus est si bon... Ah ! de sa main peut-être,
S'échapperont pour moi les miettes que j'attends !

Comme cette humble femme à l'ardente prière,
J'implore sa bonté, je m'attache à ses pas ;
S'il paraît, un moment, dédaigner ma misère,
Mon cœur sent que son cœur ne me repousse pas...

O doux Fils de David, ô mon Maître adorable,
Je me couche à tes pieds, petit chien gémissant ;
Par pitié, donne-moi cinq miettes de la table
Où les enfants chéris vont boire tout ton Sang.

Oh ! c'est assez pour moi d'une goutte divine
De ce Sang Rédempteur qui fait tout reflourir ;
Qu'elle vienne tomber sur mon âme en ruine,
Bientôt tu la verras revivre et te bénir.

Je te demande encore une des saintes larmes
Que sur Jérusalem tu répandis un jour ;
Verse-la sur mes yeux pour qu'ils trouvent des charmes
A pleurer le péché qui blesse ton amour.

Et je voudrais de plus une miette bien chère,
Un de ces traits divins qui plongent jusqu'au cœur ;
Jésus, regarde-moi, Toi qui regardas Pierre,
Change l'ingratitude en amour et douleur.

La faim me presse encor... je mendie une flamme
 Du foyer de ce Cœur qui nous aime à jamais ;
 Qu'elle ne laisse rien subsister dans mon âme
 Si ce n'est toi, Jésus, son bonheur et sa paix.

Enfin, pour enrichir ma complète indigence,
 D'un seul de tes soupirs je réclame le prix ;
 Ah ! sans Toi je n'ai rien ; vois mon insuffisance,
 Donne-moi ce trésor et le ciel m'est acquis !

Sang, laime, doux regard et flamme consumante,
 Mérite d'un soupir du Cœur de mon Jésus :
 Ces *miettes* vont suffire à ma faim dévorante,
 Riche de ces bienfaits, je ne veux rien de plus !

X.

LA REVERENDE MERE ST-BERNARD

Notre dernier numéro était déjà sous presse lorsque nous avons appris la mort de la révérende Mère M. Sophie Mignault de St-Bernard, de la Congrégation de Notre-Dame. C'est le 23^{me} décès que les Sœurs de cette communauté ont eu à enregistrer dans le cours de 1890, et le huitième depuis deux mois. La révérende Mère St Bernard n'a été que deux jours malade. Elle est décédée le 28 décembre, à la Maison Mère, à l'âge de 78 ans, 2 mois, 23 jours, après 59 ans, 4 mois, 6 jours de vie religieuse.

Pendant trente-huit années, elle a occupé les emplois les plus importants : elle a été successivement maîtresse des novices, assistante, et supérieure générale de l'Institut.

C'est pendant qu'elle occupait cette dernière charge qu'elle a célébré le 50^{me} anniversaire de sa profession.

La Mère St-Bernard joignait à un noble caractère, une rare intelligence et les vertus qui font la religieuse modèle. Elle sera regrettée de toutes les personnes qui l'ont connue ; mais c'est surtout pour la Congrégation de Notre-Dame que sa mort presque subite est un grand deuil.

Les funérailles auxquelles assistaient un grand nombre de membres du clergé ont eu lieu le 30 décembre dernier.

LES GRIVES DU PETIT PAYSAN

Un évêque avait adopté pour ses armes deux grives, avec cette devise : Deux oiseaux pour un liard.

Ces armoiries étranges avaient souvent attiré l'attention et excité la curiosité. Beaucoup de personnes désiraient en connaître l'origine, d'autant plus que l'on racontait généralement que l'évêque avait lui-même fait choix de cette devise, et qu'elle se rapportait à quelque circonstance de sa jeunesse.

Un jour, étant en tournée de confirmation, il raconta cette histoire :

“ Il y a cinquante ans, un petit garçon Jemeurait dans un village près de Dellengen, sur les bords du Danube. Ses parents étaient très pauvres, et aussitôt que cet enfant put marcher, on l'envoya dans les bois ramasser quelques branches sèches pour le chauffage de la maison.

“ Quant il devint plus grand, son père lui apprit à cueillir et à nettoyer les baies ou fruits du génévrier, pour les porter et les vendre à un distillateur du voisinage, qui en faisait de la liqueur.

“ Tous les jours, le pauvre enfant allait à la besogne. Dans son chemin il passait tout près des fenêtres de l'école du village, très souvent ouvertes, et il voyait le maître instruisant un certain nombre d'enfants de son âge. Il considérait ces enfants avec des yeux d'envie, tant il désirait ardemment se trouver au milieu d'eux.

“ Il sentait bien qu'il lui était inutile de demander à son père de l'envoyer à l'école, car il savait que ses parents n'avaient pas d'argent pour payer le maître. Souvent il passait la journée tout entière à réfléchir, tout en cueillant les baies du génévrier, sur ce qu'il serait possible de faire pour être agréable au maître d'école, dans l'espérance d'en obtenir quelques leçons.

“ Un jour, tandis qu’il allait tout pensif à ses occupations, il aperçut deux des écoliers essayant de fabriquer un piège. Il leur demanda ce qu’ils voulaient en faire. L’un d’eux lui répondit que le maître d’école était très friand de grives, et qu’ils s’appliquaient à faire ce piège pour en attraper.

“ Le petit garçon fut enchanté de cette réponse, car il se rappela qu’il avait vu souvent un grand nombre de ces oiseaux sur les génévriers, où ils arrivaient en foule pour en manger les fruits. Il ne douta pas qu’il lui serait facile d’en attraper quelques-uns.

“ Le lendemain le petit garçon emprunta un vieux panier à sa mère, et quand il fut arrivé au bois, il réussit à sa grande joie, à attraper deux grives. Il les mit dans le panier, et, après avoir attaché un vieux mouchoir dessus, il les porta chez le maître d’école.

“ Tout près d’arriver à la porte, il aperçut les deux écoliers qu’il avait vus préparer un piège, et leur demanda avec quelque inquiétude s’ils avaient réussi à prendre quelques oiseaux. Ils lui répondirent que non. Le petit garçon, le cœur battant de joie, demanda à parler au maître d’école. Il lui raconta en quelques mots qu’il avait vu les deux écoliers préparer un piège, et qu’il avait, lui, réussi à prendre deux grives, et qu’il les apportait au maître à titre de présent.

“ — Un présent, mon garçon ! s’écria le maître, mais tu ne parais pas en état de me faire des cadeaux. Dis-moi le prix que tu veux en avoir, je te le paierai tout de suite.

“ — J’aime mieux vous les donner si vous voulez les accepter, dit le garçon.

“ Le maître d’école le considérait debout devant lui, la tête découverte et les pieds nus, ayant pour tout vêtement une mauvaise chemise et un pantalon déchiré qui lui couvrait à peine la moitié des jambes.

“ — Tu es un garçon bien singulier, lui dit-il, mais si tu ne veux pas accepter d’argent, il faut que tu me dises ce que je puis faire pour toi.

“ — Oh ! oui, dit le petit garçon tout tremblant et plein de joie à cette réponse ; vous pouvez faire pour moi ce que je préfère à toute autre chose du monde.

“ — Eh bien ! qu'est-ce que c'est ? demanda le maître.

“ --- Apprenez-moi à lire ! s'écria le petit garçon en tombant à genoux. O mon cher monsieur ! mon bon monsieur, apprenez-moi à lire.

“ — Je le veux bien, dit le maître.

“ A partir de ce moment, le petit garçon vint chez le maître tous les jours après avoir fait le travail que lui commandait son père. Il y mit tant de courage qu'il apprit à lire rapidement.

“ Le maître d'école, émerveillé, le présenta et le recommanda à un homme riche et généreux qui demeurait dans le voisinage. Ce personnage, aussi noble de cœur que de naissance, prit en amitié le pauvre garçon et le plaça dans les grandes écoles de Ratisbonne.

“ Le petit garçon continua à travailler avec le même courage ; il profita si bien des leçons de ses maîtres, qu'il se distingua dans ses classes et devint lui-même un professeur assez célèbre.

“ Il s'éleva dans les dignités, il acquit des honneurs et des richesses. Son protecteur était mort, mais il voulut consacrer l'origine de sa fortune, et il adopta pour ses armoiries les deux grives qui en avaient formé le premier échelon... ”

L'évêque s'arrêta à cet endroit, puis souriant : “ Ce pauvre petit garçon, ajouta-t-il, c'était moi-même. ”

Moralité de cette histoire : Répondez de bonne heure aux inspirations de la Providence, et la Providence sera avec vous toute votre vie.

ECHOS DE ROME

Dans son discours au Sacré-Collège, l'avant-veille de Noël, Léon XIII a prononcé ces paroles :

“ Nous sentons le besoin d'insister de nouveau, surtout à l'égard de l'Italie ; car ici, où est le centre de la foi et de la reli-

gion divine, est aussi le centre des hostilités et des attaques de l'ennemi ; et cet état de choses impose aux catholiques italiens des devoirs particuliers.

A quel but on vise, quel chemin on a déjà parcouru, ce à quoi l'on doit de jour en jour s'attendre, Nous l'avons, avec les propres paroles des adversaires, amplement démontré dans Notre récente Encyclique. Chaque jour qui passe apporte une nouvelle preuve de la justesse de Nos prévisions. Tout ce qui a un caractère et une empreinte catholique est voué à l'ostracisme, au point que l'on en vient à proclamer *comme chose sacrée la haine contre les catholiques*, et que ceux-ci se voient honnis et considérés comme les pires ennemis de l'Italie.

Ainsi, ennemi de l'Italie n'est pas celui qui de tant de manières sème l'irréligion au milieu du peuple et qui, d'une main sacrilège, ose lui ravir les bienfaits immenses qui sont le fruit de la charité de Jésus-Christ et de son Eglise ; ennemi de l'Italie n'est pas celui qui se fait maître et propagateur d'immoralité parmi les multitudes, ni celui qui déchaîne les passions les plus perverses et enseigne à secouer le frein de toute autorité, ni celui qui pousse la nation dans une voie qui la conduit inévitablement à la misère, à la décadence et Dieu sait à quelles catastrophes ; — mais, au contraire, ennemi de l'Italie est celui qui, sans en combattre la grandeur en aucune façon, pas même dans l'ordre politique, en veut sauver avant tout l'antique foi et l'unité religieuse, première source de sa prospérité ; celui qui veut voir fleurir partout la sainteté des mœurs, qui veut que l'on oppose une digue à la licence effrénée, débordant de toutes parts. Voilà l'ennemi de l'Italie !

Un aussi profond bouleversement d'idées semble incroyable ; mais c'est un fait que beaucoup pensent ainsi, et que c'est là le langage que l'on entend journallement répéter. Ce qui cause le plus d'étonnement, c'est que chez des Italiens de bon sens, qui ne sont pas imbus de l'esprit sectaire, l'intelligence soit couverte d'un voile si épais par la passion politique, qu'ils envisagent d'un œil indifférent les destinées de la nation, basées sur des fondements tout à fait opposés à ses plus belles traditions et à sa glorieuse histoire. Ce que Nous ne pouvons Nous persuader, c'est que tant d'hommes, sincèrement désireux du bien-être et de la grandeur de leur patrie, ne s'aperçoivent pas que ces biens non seulement sont incompatibles avec le respect envers l'Eglise

et l'obéissance au Pontife romain, mais aussi que la meilleure voie pour les obtenir consiste à vivre en paix avec eux.

Dans un si grand bouleversement, qui agite et confond les esprits, c'est le devoir des catholiques de rester fermes dans leurs principes et d'opposer avec concorde et discipline toute la résistance dont ils sont capables à l'audace des sectes. Il ne s'agit pas d'attaquer les droits de qui que ce soit. L'Eglise plus que toute autre les respecte tous et elle incline à ses fils de les respecter. C'est plutôt l'Eglise qui a motif de se plaindre, elle qui voit depuis longtemps violés et opprimés de mille manières les droits les plus sacrés de la religion et de la conscience chrétienne.

C'est donc une défense légitime que de les soutenir; et c'est en vain que l'on essaie de dénaturer le caractère de cette lutte, en venant parler d'intérêts humains et de fins politiques comme s'il ne s'agissait pas d'intérêts éminemment religieux, alors même qu'est revendiquée par Nous la souveraineté pontificale pour la sauvegarde de l'indépendance du Chef de l'Eglise et de sa liberté.

Que les catholiques ne se laissent donc pas prendre à de telles embûches, ni intimider par les menaces. Les hommes de bon sens et l'avenir diront que, en soutenant la cause de la religion et de l'Eglise, les catholiques ont rendu le plus signalé service à la patrie elle-même..... »

{ Archevêché de Montréal,
4 janvier 1891.

Monseigneur Antoine Labelle, Protonotaire Apostolique, curé de St-Jérôme, Vicaire Forain, décédé ce matin à Québec appartenait à la société d'une messe.

J. M. EMARD, Ptre,
Chancelier.

CHRONIQUE

Dimanche après-midi le corps de Mgr Labelle a été transféré à la chapelle des Pères Jésuites, rue Dauphine, où l'office des morts a été récité par les révérends Pères Désy, Turgeon,

Hamond, Martineau, Mouvet et les révérends MM Fagny, Ron-
 leau, F. H. Bélanger, curé de St-Roch, et Pelletier, vicaire de
 St-Jérôme.

Lundi matin, un libéra a été chanté à la basilique par Son
 Eminence le cardinal Taschereau assisté de M. l'abbé Bruchési
 de l'archevêché de Montréal, et de M. l'abbé Ballunne, profes-
 seur à l'Université Laval. Aussitôt après, un train spécial a
 transporté le corps du regretté défunt à St-Jérôme où les funé-
 railles ont eu lieu jeudi dernier.

Le compte-rendu de ces funérailles paraîtra dans notre pro-
 chain numéro.

* * *

Le *Monde* de Paris, annonce que la Sacrée Congrégation des
 Etudes va être saisie de l'examen des statuts de la nouvelle uni-
 versité catholique d'Ottawa.

* * *

Monseigneur T. Duhamel, archevêque d'Ottawa, est revenu
 de Rome samedi dernier. Sa Grandeur a été l'objet d'une gran-
 de réception dans sa ville archiépiscopale.

Monsieur le chanoine Routhier, vicaire général de l'arche-
 vêque d'Ottawa, et qui a accompagné Monseigneur Duhamel
 à Rome, a été fait Protonotaire Apostolique.

* * *

La Sacrée Congrégation des Rites a fait publier le catalogue
 et l'état des causes de béatification et de canonisation qui étaient
 pendantes à Rome au 1^{er} novembre. Ces causes s'élèvent au
 chiffre de 166. Sur ce nombre, 42 sont des causes de serviteurs
 de Dieu dont les procès ont été présentés sans que les causes
 soient encore introduites. Il y en a ensuite 110 de vénérables
 dont on poursuit la béatification, et 12 de bienheureux dont le
 procès de canonisation est instruit.

* * *

Monsieur l'abbé J. B. Morin, qui se dévoue actuellement à
 l'œuvre de la colonisation du Nord-Ouest, est revenu depuis peu
 d'un long voyage au cours duquel il a visité les territoires d'Al-
 berta et de la Saskatchewan. Il se propose de repartir vers le mi-
 lieu du mois de mars, pour accompagner les colons qui se dirige-

ront dans ce pays. Déjà, plus de cinquante familles, presque toutes des comtés de Joliette et de Montcalm, ont annoncé leur détermination de partir.

* * *

Le 19 décembre dernier, la Sacrée Congrégation des Rites a tenu au Vatican une séance dite ordinaire. Au nombre des questions relatives aux débats préliminaires des causes de saints à soumettre prochainement à la sanction du Souverain Pontife par le secrétaire des Sacrés Rites se trouve la suivante qui a été rendue favorablement : révision des écrits, sur rapport de l'Em. Aloisi-Masella, de la vénérable servante Marie Marguerite Dufrost de Lajemmerais, veuve d'Yoville, fondatrice et première supérieure des Sœurs de la Charité à Montréal.

* * *

Les noirs des Etats Unis sont souvent traités avec mépris par leurs compatriotes blancs. L'Eglise catholique, elle, ne connaît point de distinction de race : blancs et noirs, tous sont égaux devant Dieu.

Le *Western Blade*, de Kansas, organe des nègres, dit à ce sujet : « Nous notons avec orgueil l'attitude juste et humanitaire des prêtres et des journaux catholiques au sujet de la question des races. Fidèles à leur histoire, à leur profession de foi et à leur religion, ils soutiennent que la seule solution de la question nègre est établie sur la base large de l'unité d'origine.

« Dieu est notre Père, l'homme est notre frère. La manière affable dont les catholiques nous traitent dans le temps des épreuves, leur attachement inébranlable au droit et à la justice dans la solution de la question nègre, nous entraîneront vers eux et achèveront de nous convaincre que l'Eglise catholique et ses adhérents seuls nous présentent une religion vraie et non contrefaite. »

* * *

Par une lettre adressée au cardinal Biusa, archevêque de Florence, le Souverain Pontife vient de préciser théologiquement l'objet et de marquer pratiquement la forme et la dévotion à la Sainte-Famille.

« Après mûr examen, déclare Sa Sainteté Léon XIII, Nous vous informons aujourd'hui que pour causes spéciales et justes,

Nous avons décrété que le culte de piété rendu à la Sainte-Famille soit conservé sans introduction d'aucune façon nouvelle de le pratiquer, dans les conditions où, par l'autorité de ce Siège Apostolique, il a été approuvé, et que les maisons chrétiennes honorent et prennent pour modèle le plus possible la Sainte-Famille, selon les statuts de la pieuse association que notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, Pie IX, a approuvée et recommandée par sa Lettre du 5 janvier 1870, en exprimant, dans l'espoir assuré des meilleurs fruits, le souhait qu'elle se développât chaque jour davantage.

Nous aimons à fonder le même espoir de fruits salutaires sur l'esprit de cette Société ; car Nous avons la confiance que tous les fidèles, comprenant que, dans le culte rendu à la Sainte-Famille, ils vénèrent le mystère de la vie cachée que Jésus-Christ a menée, en compagnie de la Vierge, sa mère, et de saint Joseph, y trouveront de puissants stimulants pour l'accroissement de ferveur de leur foi et pour l'imitation des vertus qui ont brillé dans le divin Maître et dans la Mère de Dieu et son très saint époux.

Ces vertus, comme Nous l'avons enseigné plus d'une fois, en même temps qu'elles procurent les récompenses de la vie éternelle, intéressent aussi la prospérité de la société domestique et de la société civile qui, à notre époque, souffrent de tant de maux, puisque le bien général de l'Etat, dont la famille est le fondement, découle nécessairement de l'existence de familles saintement constituées, Notre confiance est encore accrue par la pensée que les membres de la Société dont nous parlons, établie pour le culte de la Sainte-Famille, implorant assidûment la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par les mérites de la Vierge-Mère et de saint Joseph, ne peuvent manquer d'obtenir une assistance propice pour ordonner saintement leur vie et pour voir joyeusement fleurir dans leurs maisons la concorde, l'affection, la patience dans l'adversité et l'honnêteté des mœurs.

BIBLIOGRAPHIES

Nouveau Manuel du Précieux Sang ou le Livre des Elus. Tel est le titre d'un magnifique livre de prières qui vient d'être publié au Monastère du Précieux Sang, de St-Hyacinthe.

Prix \$1.00, \$1.50, \$2.50, selon la reliure.

Etude sur les *Vestales*, d'après les classiques et les découvertes archéologiques, par l'abbé Elisée Lazaire. Paris, chez V. Palmé.

■ Nous publierons prochainement une analyse de ce bel ouvrage que nous recommandons à nos lecteurs.

PRIONS POUR NOS MORTS



C'est une bonne et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.
II Mach., xii, 46.

Monseigneur Antoine Labelle, Protonotaire Apostolique,
curé de St-Jérôme, Vicaire Forain, 56 ans.

Mère M. Sophie Mignault de St-Bernard, Cong. N. D.

Sœur Catherine Dwyer de Ste-Helena, “

Sœur Anne Comeau de Ste-Roseline, “

Sœur Alexandrine (Marie Anna Charbonneau) des sœur de
la Providence.

Joséphine Emard, veuve de feu Touss. Lemire, St-Isidore.

DE PROFUNDIS.

LA ROYALE

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,

agents du département français.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT

COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPULEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANCIOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le quarante-deuxième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 21 Janvier 1891, à 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS : \$55,000,00

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

| | | |
|----------------------------------|------------|------------|
| 1 Immeuble de..... | \$5,000.00 | \$5,000.00 |
| 1 do | 2,000.00 | 2,000.00 |
| 1 do | 1,000.00 | 1,000.00 |
| 4 do | 500.00 | 2,000.00 |
| 10 do | 300.00 | 3,000.00 |
| 30 Ameublements..... | 200.00 | 6,000.00 |
| 60 do | 100.00 | 6,000.00 |
| 200 Montres d'or..... | 50.05 | 10,000.00 |
| <i>LOTS APPROXIMATIFS</i> | | |
| 100 Montres d'argent..... | 25.00 | 2,500.00 |
| 100 do do | 15.00 | 1,500.00 |
| 100 do do | 10.00 | 1,000.00 |
| 1000 Montres d'argent..... | 10.00 | 10,000.00 |
| 1000 Serviettes de toilette..... | 5.00 | 5,000.00 |

2607 lots valant \$55,000.00

\$1.00 LE BILLET

A. A. AUDET, Secrétaire.

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

C. S. GAGNIER

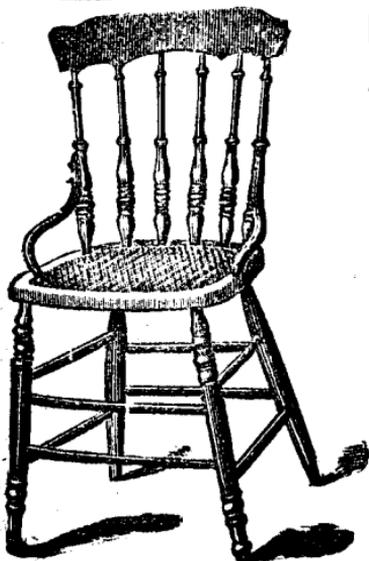
Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 24 RUE VITRE No 24

MONTREAL.



GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

**Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.**

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.

JOS. ROBERT & FILS
 MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE
 MANUFACTURIERS DE
 PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES
 SPÉCIALITÉ :
 BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.
 TOUJOURS EN MANS :
 PIN, EPINETTE, PRUÈRE, BOIS BLANC, ETC.
 TELEPHONE 875 B.
 107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
 ÉTABLIE EN 1825.
 DE EDIMBOURG. ÉCOSSE.
 Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantielles, \$100,000,000. | Fonds investis, \$33,000,000 | R-venu annuel, \$4,450,000
 Bonus distribués, \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THÉRIAULT
 ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES
 16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
 Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRÈRE,
 MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
 92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
 TELEPHONE No. 106.
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
 TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER,
 Poseur d'Appareils à Eau Chau-
 de, Couvertures, Etc.
 No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
 En Gros et en Détail.
 Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,
 Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
 Meublriers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.